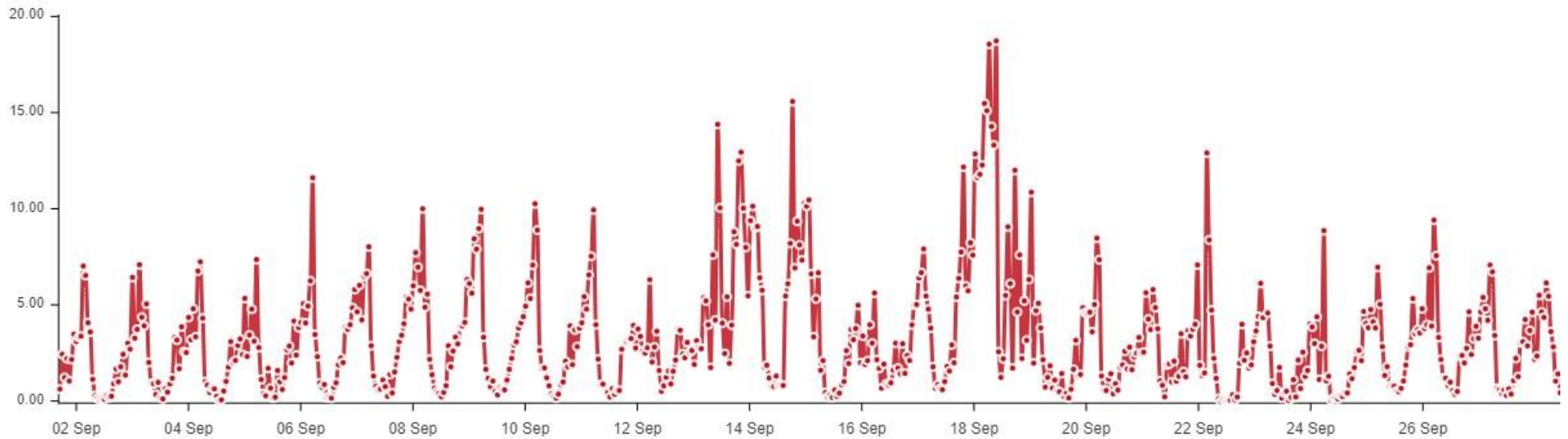


## Mesures à Aime en septembre 2023 sur 4 semaines

PM 2.5 en  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

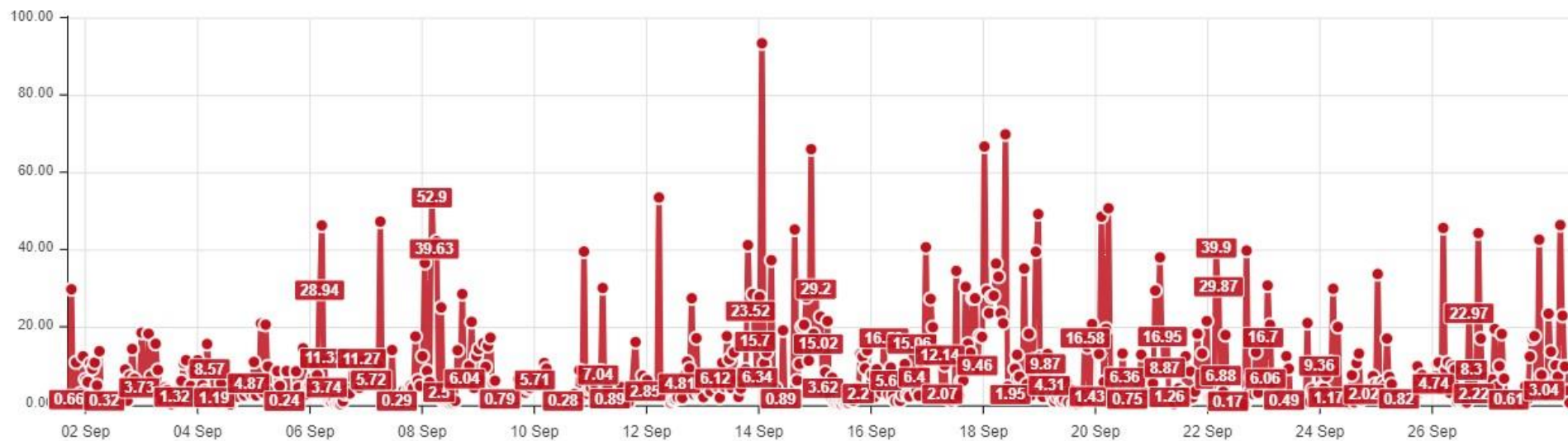


La moyenne des valeurs sur 4 semaines est de 3.3  $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Elle est inférieure à la valeur seuil de 5  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  recommandée par l'OMS.

La périodicité des pics observés mériterait d'être élucidée : probablement liés aux pics journaliers du trafic automobile.

## PM 10 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Pour les particules PM10 la valeur max recommandée est de  $15\mu\text{g}/\text{m}^3$

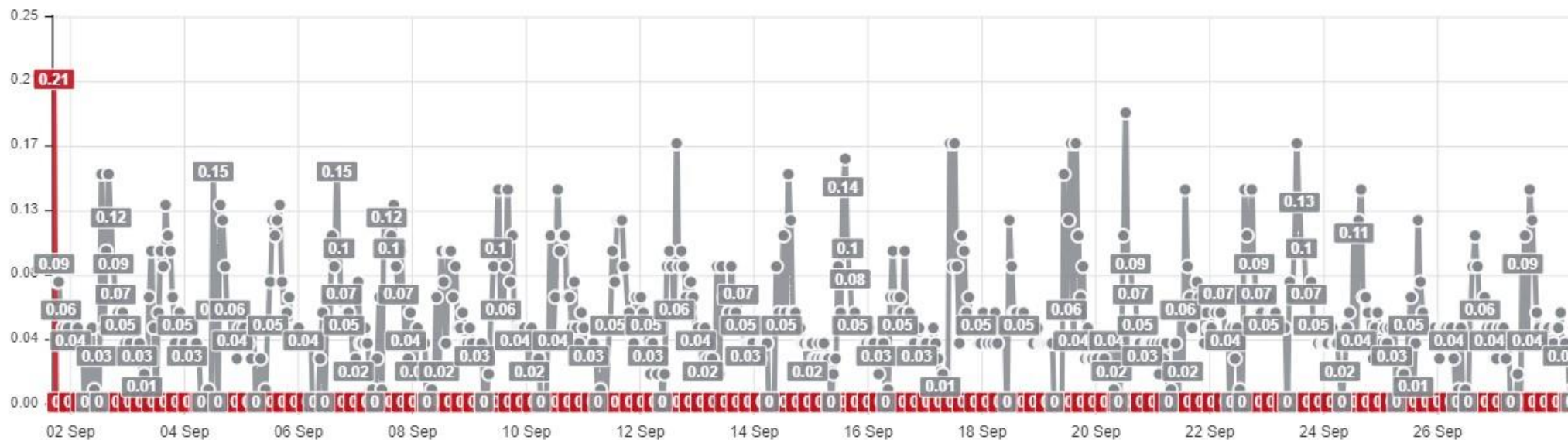
Ici la moyenne calculée est de  $8.7\mu\text{g}/\text{m}^3$

On observe malgré tout des pics relativement élevés et assez fréquents.

Ici on ne peut à priori incriminer le chauffage au bois sauf si différents artisans continuent de pratiquer du brulage ?

## Evolution du taux d'ozone durant la période.

Concentration en O<sub>3</sub> en ppm



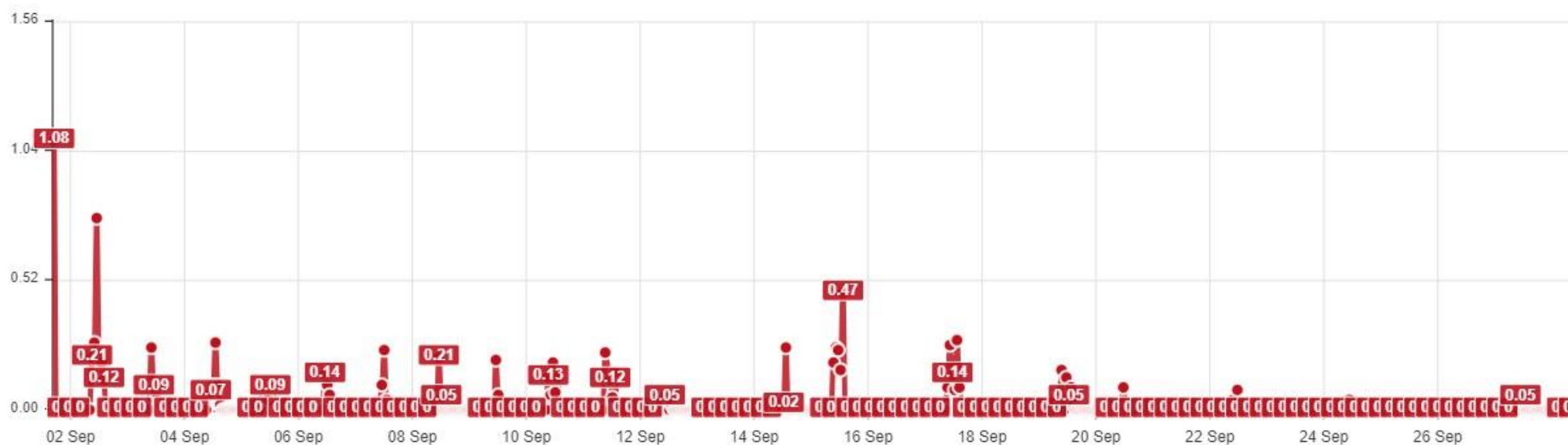
Le taux d'ozone est lié à l'ensoleillement, à la présence d'oxydes d'azote et à l'altitude (présence d'UV).

La valeur seuil recommandée par l'OMS est de 0.05 ppm et la moyenne calculée est de 0.053 ppm.

Rien d'alarmant car des valeurs moyennes ont déjà été bien plus élevées au même endroit.

## Détection de l'ammoniac. NH<sub>3</sub>

On repère des pics d'ammoniac liés sans doute aux épandages pratiqués autour d'Aime



Ces pics sont très ponctuels et à priori ne doivent pas poser de problèmes sanitaires. Il s'agit malgré tout d'un gaz toxique et à effet de serre...

Il serait peut-être intéressant de faire des mesures dans une étable en hiver afin d'évaluer le degré d'exposition des exploitants.

Il n'y a pas de seuil limite pour ce polluant.

### Conclusions :

Les valeurs moyennes calculées à cette période respectent les valeurs seuils fixées par l'OMS. Elles nous permettent d'évaluer la part de pollution liée au trafic routier.

Notre détecteur est inopérant dans la plage intéressante pour mesurer les oxydes d'azote (moteurs diésels). Un appareil complémentaire est en cours d'acquisition et permettra, nous l'espérons, dans quelque temps de mesurer les concentrations d'oxyde d'azote.

Au nom de Vivre en Tarentaise Alain Machet le 2.10.2023